



Le Président

Paris, le

19 DEC. 2007

Monsieur Olivier EDER  
Vice-président  
Amicale des Locataires Vistule  
20 rue de la Vistule  
75013 PARIS

Monsieur le Vice-président,

J'accuse bonne réception de votre courrier appelant de nouveau mon attention sur les problèmes de sécurité que vous rencontreriez au sein de votre groupe immobilier et me faisant part de voir celui-ci faire l'objet d'une surveillance du GPIS.

Votre correspondance a retenu toute mon attention.

Je vous informe que je la transmets dès aujourd'hui à Monsieur Renaud BERTRAND, Directeur de la Direction Territoriale dont vous relevez en lui demandant d'y porter un intérêt particulier et de vous y répondre dans un délai maximum de 21 jours conformément à l'engagement pris dans le cadre du pacte de la proximité.

J'en informe également Monsieur Jean-François GUEULLETTE, Directeur Général de l'OPAC.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Yves MANO